



LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA



LIFESTYLE

Tuiles à plafond



MODE DE POSE POUR LES TUILES À PLAFOND BP LIFESTYLE EN FORMAT 12 po x 12 po

CONSTRUCTION DU NOUVEAU PLAFOND BP

ÉTAPE 1

Commencez par fixer une fourrure sur toute la longueur des deux murs perpendiculaires aux solives. Les fourrures le long des murs vont servir de clouage pour les moulures ou les profilés muraux. La prochaine fourrure doit être installée suivant la mesure du carreau de bordure.

Ensuite, continuez de fixer parallèlement les fourrures à 12 po c. à c. Assurez-vous de fixer vos fourrures de niveau, car le niveau de votre nouveau plafond en dépend. Utilisez un cordeau pour vérifier le niveau. Au besoin, insérez des cales sous les fourrures avant de les fixer aux solives. Coupez les fourrures de façon à ce que les extrémités arrivent toujours au centre des solives et fixez-les avec deux clous. Décalez les joints afin qu'ils ne se retrouvent pas toujours sur une même solive.

ÉTAPE 2

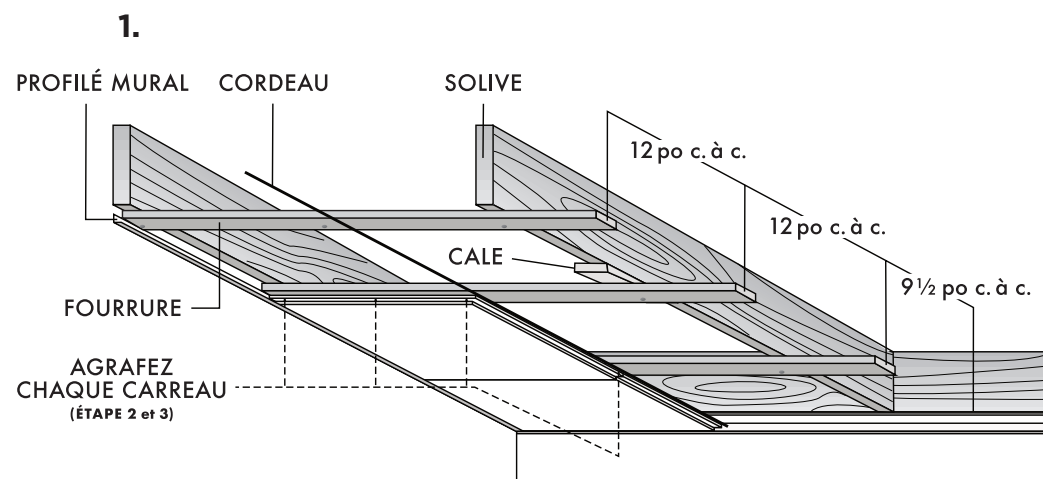
Commencez la pose des carreaux dans un coin. Coupez le premier carreau de coin au format voulu en éliminant les bords opposés aux semelles de fixation. Prenez soin de rajouter 1/2 po pour la semelle de clouage coupée. À l'aide de ce premier carreau, faites une marque aux deux extrémités de la fourrure sur laquelle sera fixée la première rangée de carreaux. Alignez-vous sur ces deux marques afin de tracer une ligne à l'aide d'un cordeau à la craie. Placez les carreaux en position en les alignant sur la ligne tracée. Fixez les carreaux en utilisant trois agrafes le long de la semelle qui repose sur la fourrure. Les carreaux de bordure doivent être cloués ou agrafés tout au long du mur ou insérés dans un profilé mural.

ÉTAPE 3

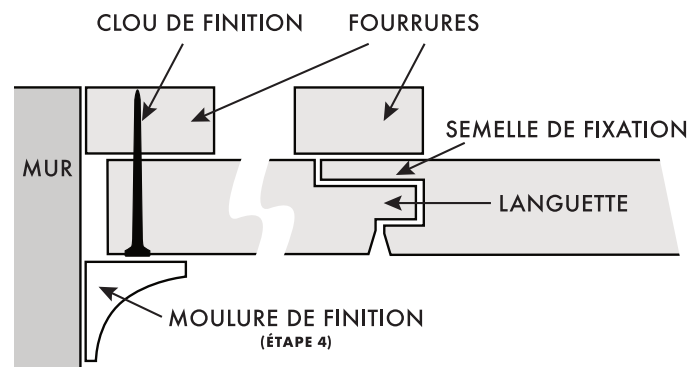
Continuez l'installation des carreaux en glissant doucement la languette d'un carreau dans la rainure du précédent de façon à ce que les joints forment une belle ligne droite dans les deux directions. Pour chaque carreau, mettez trois agrafes le long de la semelle qui repose sur la fourrure et une agrafe dans le coin opposé.

ÉTAPE 4

Les carreaux du contour de la pièce doivent être taillés et coupés au format voulu. Placez le carreau en vous assurant de le fixer sur la fourrure qui longe le mur. Le profilé mural ou la moulure cachera l'espace libre entre les carreaux et le mur. Fixez le profilé mural ou la moulure aux solives, à tous les 24 po.



2.



PLANIFICATION ET CALCUL DES MATÉRIAUX

Pour bien réussir la pose de vos carreaux, nous vous suggérons de tracer le plan de votre nouveau plafond.

1) Mesurez la longueur et la largeur de votre pièce, tracez le contour dans l'espace quadrillé réservé à cet effet. N'oubliez pas d'y ajouter les irrégularités des murs telles que les saillies, les alcôves, les poutres ou les cages d'escalier.

Détails importants à retenir

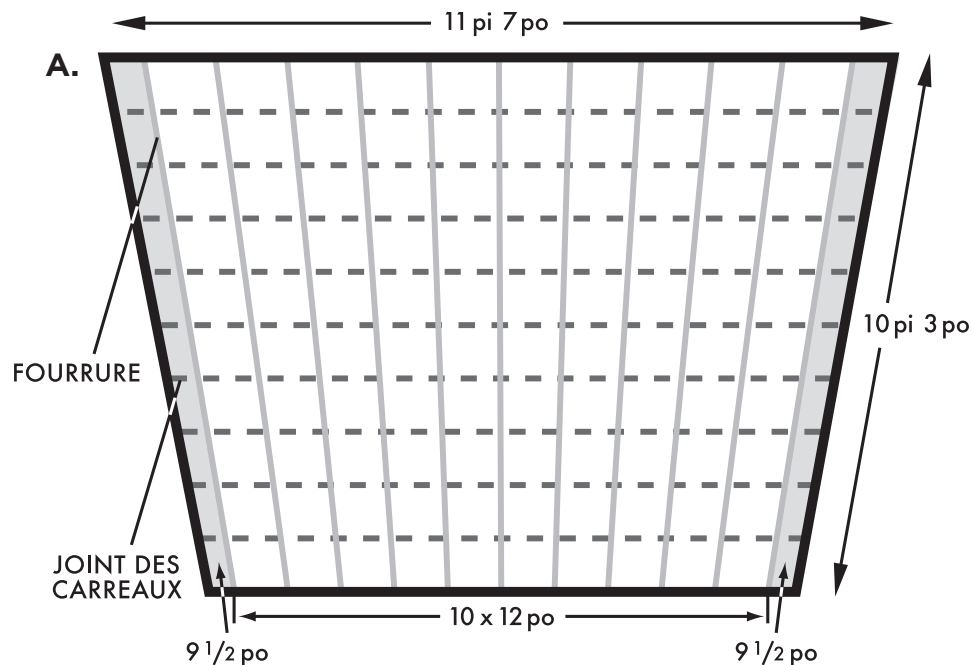
Pour l'esthétique de votre plafond, la dimension des carreaux de bordure doit être égale de chaque côté de la pièce et supérieure à la demie d'un carreau standard.

2) Pour déterminer la grandeur des carreaux de bordure, nous utilisons le tableau **B** de la façon suivante : dans le 11 pi 7 po de notre croquis **A**, nous prenons la valeur inférieure à un pied, soit le 7 po et nous consultons le tableau **B** à cette mesure pour découvrir que les carreaux de bordure auront 9 1/2 po. Nous répétons la tâche pour les carreaux de bordure dans l'autre direction soit le 3 po qui nous donne la mesure de 7 1/2 po pour les autres carreaux de bordure.

Avec les dimensions de votre pièce et le tableau **B**, déterminez la grandeur des carreaux de bordure, pour ensuite tracer les deux premières fourrures de chaque côté de votre plan. La grandeur des carreaux de bordure dans le sens contraire aux solives, nous donne la position des deux premières fourrures, de chaque côté de la pièce.

Maintenant vous pouvez tracer la position des autres fourrures, soit à 12 po centre à centre l'une de l'autre. Ensuite dans l'autre sens, tracez le joint des carreaux, également à 12 po c. à c. Nous vous suggérons d'utiliser des couleurs différentes ou des traits différents pour tracer les fourrures et les joints afin de les reconnaître facilement à la lecture de votre plan lors des travaux.

3) Rendu à cette étape, vous pouvez calculer la quantité de matériaux nécessaires (fourrures, carreaux, profilés muraux ou moulures).

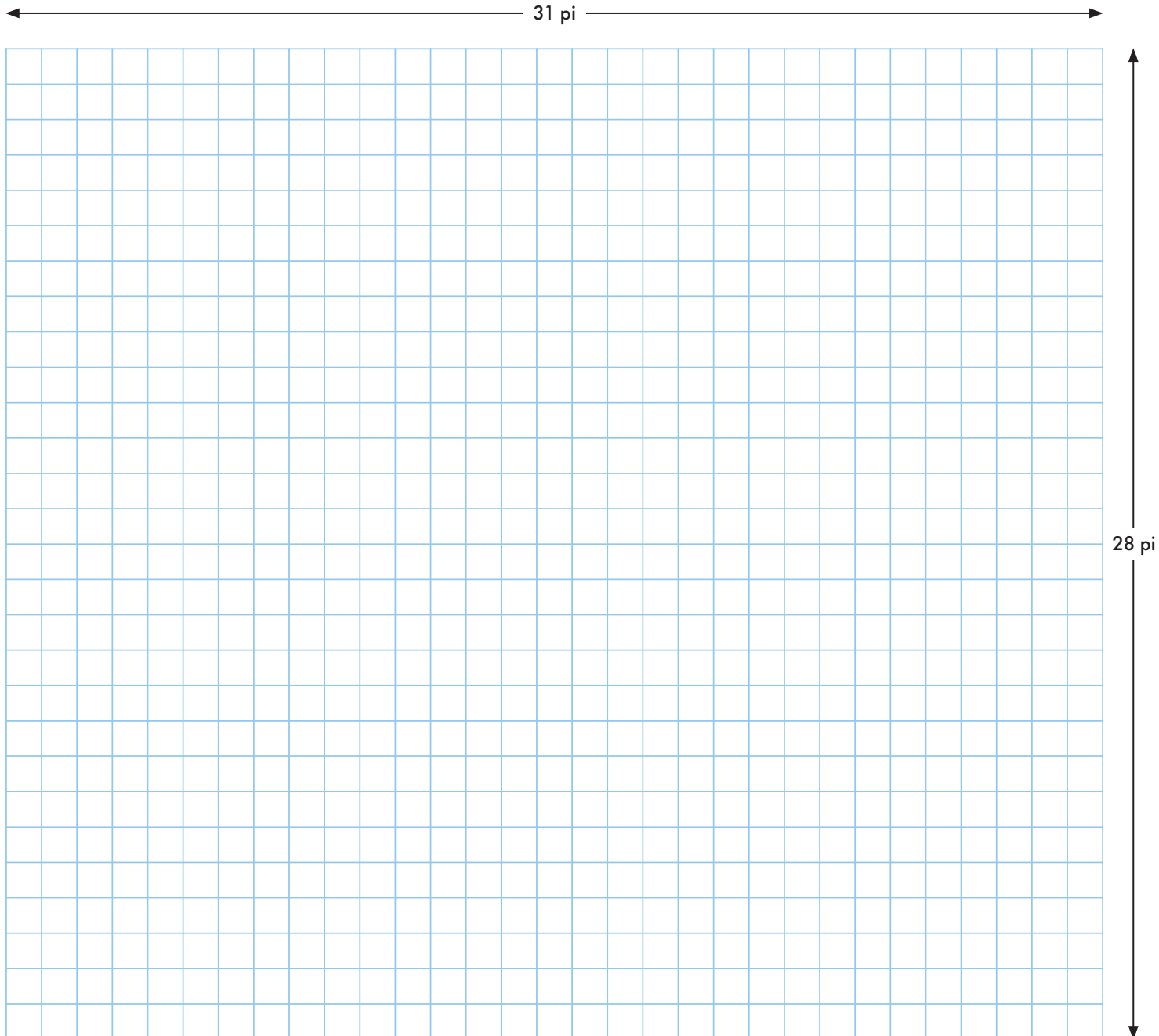


B.

SI LA MESURE DE LA PIÈCE DÉPASSE DE CE NOMBRE DE POUCES LE NOMBRE EXACT DE PIEDS...	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
LA LARGEUR DU CARREAU DE BORDURE DEVRAIT ÊTRE...	6 1/2	7	7 1/2	8	8 1/2	9	9 1/2	10	10 1/2	11	11 1/2

CALCUL DES SUSPENSIONS ET TUILES

Suite



Échelle : 1 carré = 1 pied carré

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS – TUILES À PLAFOND BP LIFESTYLE

GARANTIE

Sous réserve des conditions, limites et exclusions ci-dessous, La cie Matériaux de construction BP Canada garantit pour une période de cinq ans à compter de la date d'achat, que ses Plafonds BP sont exempts de défauts de fabrication.

PÉRIODE DE GARANTIE

La période de garantie des plafonds BP est de cinq ans à compter de la date d'achat du produit (la facture du détaillant faisant foi de la date d'achat).

RESPONSABILITÉ

Si un défaut se manifeste durant la période de garantie, La cie Matériaux de construction BP Canada fournira un nouveau produit, de motif et qualité semblables ou analogues, pour remplacer le matériel défectueux. Cette fourniture constituera le seul remède au titre de la présente garantie ou de toute garantie implicite.

LIMITES

1. La présente garantie couvre les tuiles à plafond BP Lifestyle posées dans les maisons d'habitation, en conformité au mode de pose publié par La cie Matériaux de construction BP Canada. Les plafonds doivent être posés à l'intérieur; l'humidité relative ne doit pas dépasser 70% et la température 27°C (80°F). Un emploi inadéquat (à l'extérieur ou sur des surfaces autres que des plafonds, par exemple) n'est pas couvert.
2. La responsabilité maximale ne dépassera pas le coût d'achat original.
3. Les frais inhérents à la dépose du produit trouvé défectueux ainsi qu'à la pose du produit de remplacement, ne sont pas couverts.
4. La présente garantie ne couvre pas le coût ni le remplacement d'un cadre de suspension.
5. La cie Matériaux de construction BP Canada ne peut être tenue responsable de matériau mal posé, de dommages causés par la fixation des accessoires, par un cas fortuit ou de force majeure, par mauvais emploi ou par négligence.
6. L'usure normale ou les changements de couleur causés, par exemple mais sans s'y limiter, par les fumées, les fuites d'eau ou les abus ne sont pas couverts.

DOMMAGES INDIRECTS

En aucune circonstance, La cie Matériaux de construction BP Canada ne sera responsable de dommages indirects sous quelque forme que ce soit, y compris une perte matérielle, des dommages au bâtiment, à son contenu ou aux personnes qui s'y trouvent.

TRANSFÉRABILITÉ

La présente garantie ne peut pas être cédée à un propriétaire ultérieur du bâtiment.

PORTÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie remplace expressément toutes autres garanties, responsabilités, déclarations ou obligations de La cie Matériaux de construction BP Canada, verbales ou écrites, expresse ou implicites. Aucune garantie implicite ne peut dépasser les cinq ans prévus par la présente. Aucun représentant, distributeur ou détaillant de La cie Matériaux de construction BP Canada n'est autorisé à modifier la garantie. La présente garantie vous donne des droits juridiques précis. Vous pouvez en avoir d'autres qui varient selon les lois des provinces. La présente garantie n'exclut ni ne restreint ces droits, mais coexiste avec eux.

RECOURS EN GARANTIE

Toutes les réclamations en vertu de cette garantie doivent être faites par écrit et présentées dès la découverte du défaut de fabrication et au plus tard dans les 30 jours de cette découverte. La réclamation peut être livrée en mains propres, transmise par télécopieur ou envoyée par courrier recommandé à l'adresse de BP, soit :

La Cie Matériaux de Construction BP Canada

À l'attention du Service de la garantie
9500, rue Saint-Patrick, LaSalle (Québec) Canada H8R 1R8
Téléc. : 514 364-6739

Toute réclamation doit être accompagnée d'une copie de la facture et du contrat indiquant la date de pose des tuiles à plafond. BP n'acceptera aucune réclamation pour des travaux de réparation ou de remplacement de tuiles défectueuses à moins que BP n'ait eu au préalable l'occasion d'évaluer le matériel et qu'elle n'ait consenti par écrit à l'exécution des travaux.